

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT

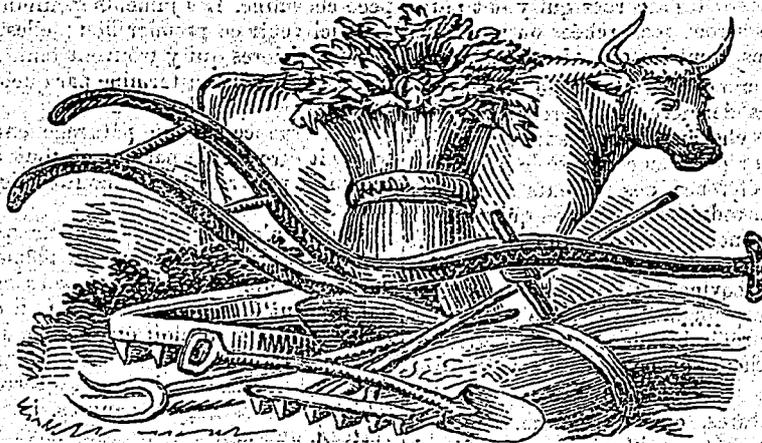
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Enjurons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Utilisation des prairies naturelles

DES PÂTURAGES

En général, les pâturages sont ce que l'on pourrait appeler des diminutifs des prairies fauchées, c'est-à-dire des surfaces engazonnées dont l'herbe n'atteint pas une longueur suffisante ou qui sont placées dans des circonstances telles qu'elles ne peuvent être soumises au fauchage. Ainsi, les terrains acides et froids, les plateaux élevés, les prairies fatiguées, les terres nouvellement mises en culture, et ensemençées avec de la graine de foin; les communaux sont des pâturages compris dans la définition précédente.

Parmi ces différents pâturages, il en est qui sont très-riches; mais d'autres en revanche sont très-maigres quoique souvent susceptibles d'amélioration. Dans cette dernière catégorie, nous placerons surtout les communaux (*communiés*). Dans les paroisses du bas du fleuve on rencontre rarement de ces terrains appartenant à tout le monde; mais la chose est assez générale dans les autres parties de la province.

Très-souvent les communaux occupent une partie considérable des meilleures terres d'une paroisse, qui faute de bonne culture ne produisent qu'une herbe rare et de mauvaise qualité. Il serait certainement plus avantageux pour tous de vendre par lots séparés cette vaste étendue de terre inculte; d'autant plus que c'est un très-mauvais calcul que d'entretenir des pâturages d'une maigre valeur dans les localités où l'on peut tirer du sol un parti plus avantageux.

Cependant, nous n'entendons pas dire par là qu'il faille défricher tous les pâturages formés en bonne terre; bien au contraire, il faut des pâturages même à proximité des bâtiments pour l'élevé du jeune bétail, et, dans l'état actuel de notre agriculture canadienne pour la nourriture de tous nos animaux de rente et de travail et surtout pour les vaches laitières. Mais ce que nous déplorons grandement c'est la création de pâturages permanents dans des circonstances où une culture plus soignée

donnerait un profit net plus considérable. Dans tout autre cas, nous admettons aisément que le pâturage est le mode d'exploitation qui exige le moins d'avances de fonds et qui par conséquent est plus en rapport avec les moyens ordinaires de nos cultivateurs. Mais alors il faut satisfaire à certaines conditions que nous allons faire connaître.

Première condition.— Un pâturage quelconque pour donner beaucoup d'herbe et durer pendant longtemps doit recevoir non-seulement les engrais et les soins que nous avons fait connaître pour les prairies en général, mais encore il doit alterner périodiquement avec le repos. En effet l'expérience et la physiologie végétale, nous enseignent qu'une herbe constamment rasée par le bétail, dont les parties vertes les plus délicates sont coupées presque immédiatement après leur sortie de terre, doit nécessairement disparaître après un temps souvent très-court, parce que le rasage incessant l'épuise, la prive de la bienfaisante influence de l'air atmosphérique. Or, il est également reconnu que, dans un pâturage, ce sont précisément les plantes les plus délicates et les plus succulentes que le bétail coupe sans cesse; tandis que celles de mauvaise qualité, de mauvais goût ou peu nutritives ne sont rasées qu'en dernier lieu, lorsque les animaux n'en trouvent plus d'autres. Par conséquent un pâturage constamment chargé de bétail doit nécessairement se détériorer, puisque les bonnes herbes épuisées par les nombreuses blessures qu'elles reçoivent disparaissent du sol; tandis que les plantes médiocres rasées à de rares intervalles, conservent pendant longtemps toute leur vigueur et sont bientôt les seules qui occupent la surface entière du pâturage.

Seconde condition.— Les bons pâturages propres à fournir une nourriture abondante aux bêtes à cornes ne peuvent être utilisés convenablement et complètement qu'en y faisant pâturer tous les différents animaux de la ferme; non pas pêle-mêle comme on le voit quelquefois, mais les uns après les autres et dans l'ordre des exigences de leur nourriture. Si on ne remplit pas cette condition, beaucoup d'herbe est perdue, d'abord parce que les animaux d'espèce bovine rasant haut, et qu'ensuite beaucoup de plantes refusées par ces derniers ne le sont pas